



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Conseil départemental

RAPPORT N° 20.45

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2020 DES ÉTABLISSEMENTS DÉPARTEMENTAUX
DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE DOTÉS D'UN BUDGET ANNEXE
(INSTRUCTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M22)

COMMISSION : FINANCES

DIRECTION GENERALE DES SERVICES – PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET
FINANCIÈRES

Direction : Finances

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2020 DES ÉTABLISSEMENTS DÉPARTEMENTAUX
DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE DOTÉS D'UN BUDGET ANNEXE
(INSTRUCTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M22)**

RAPPORT N° 20.45

Mes chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet de soumettre à notre Assemblée les projets de budget supplémentaire pour 2020 des établissements départementaux de l'aide sociale à l'enfance dotés d'un budget annexe :

- la Pouponnière « *Paul-Manchon* » ;
- le Centre Maternel « *les Marronniers* » ;
- la Cité Départementale de l'Enfance.

Les projets de budget supplémentaire s'inscrivent cette année dans un contexte particulier de réponse à la pandémie de la COVID-19 qui a durement frappé notre territoire et a nécessité que soient mobilisées de nouvelles dépenses.

En outre, comme chaque année, chacun de ces 3 budgets supplémentaires remplit également un double rôle, à savoir, d'une part, être un budget de report permettant d'intégrer les résultats et restes à réaliser de l'exercice antérieur, et d'autre part, être un budget d'ajustement, qui permet de corriger en cours d'année les prévisions du budget primitif.

I- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le besoin de crédits de paiement de 754 k€ recensé en dépenses de fonctionnement sera inscrit au budget supplémentaire pour 393 k€ et fera l'objet d'un financement par redéploiement pour 361 K€.

Dépenses de fonctionnement	Besoins de crédits		Financement par	
	COVID-19	autres besoins	redéploiement de crédits	BS 2020
Pouponnière	211 k€	103 k€	190 k€	124 k€
Centre Maternel	58 k€	34 k€	54 k€	38 k€
Cité Départementale de l'Enfance	238 k€	110 k€	117 k€	231 k€
Total	507 k€	247 K€	361 k€	393 k€

a. Mesures liées à la COVID-19

Les principaux besoins liés à la gestion de la crise de la COVID-19 concernent les frais de gardiennage et de nettoyage ainsi que les dépenses de personnel (heures supplémentaires, primes exceptionnelles, prolongement de CDD, intérim) :

- **Pour la Pouponnière « Paul-Manchon »** (211 k€) : la hausse concerne principalement les dépenses de personnel pour 190 k€, financées par redéploiement de crédits. Le solde, inscrit à l'étape budgétaire, de 21 k€, financera les frais de nettoyage ;
- **Pour le Centre Maternel « les Marronniers »** (58 k€) : des dépenses de personnels pour 54 k€ sont financées par redéploiement de crédits. Le solde de 4 k€ inscrit à l'étape budgétaire financera les frais de gardiennage ;
- **Pour la Cité Départementale de l'Enfance** (238 k€) : un besoin complémentaire sur les dépenses de personnel de 117 k€ est financé par redéploiement de crédits et 100 k€ sont inscrits à l'étape budgétaire pour financer de l'intérim visant à remplacer des personnels éducatifs absents. Le solde de 21 k€, également inscrit à l'étape budgétaire, financera les frais de gardiennage et de nettoyage.

b. Ajustements budgétaires hors mesures « COVID-19 »

Les ajustements budgétaires hors mesures liées à la COVID-19 impactent principalement **les dépenses d'exploitation courante et les dépenses de personnel** :

- **Pour la Pouponnière « Paul-Manchon »** : inscription de 103 k€ dont 80 k€ liés aux dépenses de chèques restaurant suite à la réévaluation de l'enveloppe prévue au budget primitif ;
- **Pour le Centre Maternel « les Marronniers »** : inscription de 34 k€ dont 18 k€ liés aux aides financières d'urgence auparavant financées par le budget départemental, ainsi que 9 k€ également inscrits en faveur de la formation du personnel ;
- **Pour la Cité Départementale de l'Enfance** : inscription de 110 k€ dont 32 k€ liés à des prestations médico-sociales, 26 k€ dédiés à la formation du personnel, 12 k€ pour la prise en charge de frais de scolarité à l'EHESP et 12 k€ pour l'entretien des bâtiments.

c. Recettes de fonctionnement

Les ajustements de dépenses précités de 393 k€ seront financés par les recettes suivantes :

- **Pour la Pouponnière « Paul-Manchon »** : une hausse de 104 k€ liée à une augmentation de la part des journées réalisées pour d'autres départements, ainsi que la prise en compte des remboursements des tickets restaurant par le personnel pour 20 k€ ;
- **Pour le Centre Maternel « les Marronniers »** : une hausse de la dotation versée par le Département de 36 k€ et une réévaluation des remboursements de charges sociales pour 2 k€ ;
- **Pour la Cité Départementale de l'Enfance** : une reprise complémentaire de l'excédent d'exploitation reporté pour 228 k€, soit un excédent reporté total de 311 k€, et une reprise d'amortissement de 3 k€.

II- SECTION D'INVESTISSEMENT

Il s'agit essentiellement d'intégrer les excédents d'investissement 2019 dans les trois budgets annexes au compte 001 (1 686 k€ pour la Pouponnière, 1 936 k€ pour le Centre maternel et 4 381 k€ pour la Cité de l'Enfance).

Ces recettes supplémentaires financeront les restes à réaliser 2019 (286 k€ pour la Pouponnière, 188 k€ pour le Centre maternel et 132 k€ pour la Cité de l'Enfance), ainsi que de nouvelles demandes. On peut ainsi distinguer :

- **Pour la Pouponnière « Paul-Manchon »** : 53 k€ liés à l'acquisition de véhicules de transport et 20 k€ liés à l'aménagement des constructions ;
- **Pour le Centre Maternel « les Marronniers »** : 55 k€ liés à l'aménagement des constructions, 38 k€ liés à l'acquisition de véhicules de transport et 20 k€ liés à l'aménagement de terrains ;
- **Pour la Cité Départementale de l'Enfance** : 189 k€ liés à l'acquisition de 13 véhicules de transport, 69 k€ k€ liés à des travaux d'aménagements extérieurs sur les sites de Noirmoutier et du Plessis-Robinson, compensés en partie par une baisse de 50 k€ des dépenses de travaux de construction, en raison de la poursuite d'études entraînant un décalage des opérations.

III- SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES

Au total, les propositions de nouvelles inscriptions en dépenses et recettes s'équilibrent de la manière suivante pour les deux sections de chacun des budgets annexes concernés :

Pouponnière « Paul-Manchon »

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	124 114 €	1 685 658 €
Recettes	124 114 €	1 685 658 €

Centre Maternel « les Marronniers »

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	37 900 €	1 954 396,25 €
Recettes	37 900 €	1 954 396,25 €

Cité Départementale de l'Enfance

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	230 507,28 €	4 381 295,26 €
Recettes	230 507,28 €	4 381 295,26 €
<i>Dont excédent inscrit au compte 002</i>	227 957,28 €	-

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

Signé

Georges Siffredi